



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

direction
départementale
de l'Équipement
Loiret

3

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION DE LA VALLEE DU LOING

AGGLOMERATION MONTARGOISE ET LOING AVAL

Commune de FONTENAY-SUR-LOING

P.P.R.I. approuvé par arrêté préfectoral
du 20 juin 2007

limite de zone d'aléa

- 1** Aléa faible :
profondeur de submersion inférieure à 0.5 m
- 2** Aléa moyen :
profondeur de submersion comprise entre
0.5 m et 1 m avec vitesse inférieure à 1 m/s
- 3** Aléa fort :
profondeur de submersion supérieure à
1 m avec vitesse nulle à faible ou
profondeur comprise
entre 0.5 m et 1 m avec vitesse
supérieure à 1 m/s

limite de commune — — — — —

Zone A	A 1	A 2	A 3
Zone B	B 1	B 2	

fond de plan cadastral

source DDE45/septembre 2007

